



A Porte-de-Savoie le mercredi 22 septembre 2021

Mesdames, Messieurs,  
les Conseillers municipaux

**Objet** : convocation conseil municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal de la commune de Porte-de-Savoie, qui se tiendra le :

**Mardi 28 septembre 2021  
à 19h00**

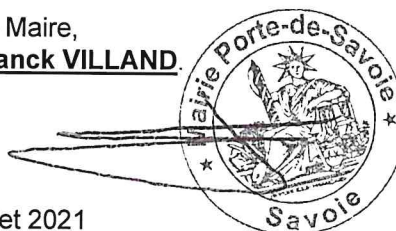
**Mairie Porte-de-Savoie  
Salle des fêtes La Montgrabelle**

530, rue de la Jacquère  
Les Marches  
73800 PORTE-DE-SAVOIE

*Par dérogation à l'article L2121-7 du code général des collectivités territoriales le conseil municipal est autorisé se réunir hors de la mairie lorsque circonstances exceptionnelles le justifient pour garantir la sécurité des conseillers et du public (CE, 1er juill. 1998, n° 187491, préfet de l'Isère).*

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire,  
**Franck VILLAND.**



**Ordre du jour de la séance :**

1. **Approbation du procès-verbal** de la séance du 6 juillet 2021
2. **Finances communales :**
  - 2.1. Budget principal : décision modificative n°1 (section d'investissement)
  - 2.2. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
  - 2.3. Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public pour la terrasse des commerces
  - 2.4. Utilisation des crédits inscrits en dépenses imprévues (budget eau potable régie Les Marches)
3. **Affaires domaniales et foncières :**
  - 3.1. Convention pour autorisation temporaire d'occupation d'une parcelle privée dans le cadre de la sécurisation de l'arrêt de transport scolaire de Murs.
  - 3.2. Convention de portage avec l'EPFL : rétrocession à la commune de trois parcelles de terrain sises Le Longeray et de 5 parcelles de terrain sises RD 1090.

3.3. Convention avec la Région AURA relative à l'installation d'abris-voyageurs sur le territoire de la commune.

**4. Travaux :**

4.1. Signature d'une convention dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

4.2. Transfert de la route départementale RD 201K dite Chemin de Seloge au sein de la voirie communale.

4.3. Mise en place du service Conseil en Energie Partagée proposé par le SDES.

5. **Affaires scolaires** : versement d'une subvention à l'association pour la Promotion de l'Italien pour le financement partiel de l'enseignement de l'italien à l'école primaire de Crincaillé.

6. **Ressources humaines** : recrutement d'agents contractuels non permanents et permanents – précisions apportées à la délibération du 6 juillet 2021.

7. Décisions du maire prises par délégation.